

Al-Qardawi devant la justice tunisienne pour incitation au jihad

Par ses fatwas incitant au jihad en Syrie, Yousef al-Qardawi, président de l'Union internationale des savants musulmans, président du conseil européen pour la recherche et la fatwa, consultant de la chaîne al-Jazeera a jeté des milliers de Tunisiens, et même des Tunisiennes, dans la fournaise de la guerre en Syrie.

Des avocats tunisiens courageux ont déclaré leur ferme intention de poursuivre devant la justice le prosélyte égyptien qui réside au Qatar et que le Qatar choie, financièrement parlant. Ainsi, selon [al-Sabah News](#), l'avocat Badis al-Koubakji, spécialiste en sciences politiques, a décidé, avec d'autres collègues avocats, de porter plainte devant le procureur général contre le président de l'Union internationale des savants musulmans.

Les avocats se sont réunis les 23 et 24 juin. La procédure intentée par Me Badis al-Koubakji et ses collègues est consécutive aux diverses fatwas lancées par al-Qardawi pour un prétendu jihad en Syrie et qui a eu pour conséquence de pousser la jeunesse tunisienne à entrer dans une guerre que la Tunisie n'a pas décidée et où elle n'a aucun intérêt. L'avocat a déclaré : « Il [al-Qardawi] a mis en péril certains jeunes Tunisiens sous prétexte de jihad en Syrie et il les a empêchés de rentrer au pays ».

Que s'est-il passé ? Depuis l'éclatement du conflit en Syrie, des milliers de Tunisiens sont donc partis de Tunisie via la Libye et la Turquie. Certaines familles tunisiennes se sont d'abord manifestées dans les médias locaux où elles ont dénoncé les filières, financées par le Qatar, qui embrigadent

leurs enfants et les acheminent vers la Syrie.

Une mission nationale de coordination tunisienne pour la défense des Tunisiens s'est rendue à Damas début juin 2013 afin de s'enquérir sur la situation des Tunisiens et connaître leurs problèmes. Des pourparlers entre la coordination tunisienne, les parties concernées de la société civile syrienne et des représentants du régime ont abouti à la libération de 43 prisonniers tunisiens, « de ceux dont les mains ne sont pas tachées du sang des Syriens » ; mais la coordination n'est pas encore parvenue à déterminer les mécanismes de la remise des prisonniers aux autorités tunisiennes. Il n'y a pas d'évaluation officielle du nombre de Tunisiens partis au jihad en Syrie mais une source de la coordination tunisienne a déclaré à une agence de presse allemande qu'environ 1.300 familles tunisiennes réclament leurs fils en Syrie alors que le nombre de Tunisiens bloqués là-bas serait de 2.000 personnes. Selon la coordination tunisienne, ce nombre inclut des Tunisiennes impliquées par ce qui a été appelé « le jihad de fornication ». Ces jeunes femmes ont été recrutées pour satisfaire les besoins sexuels des jihadistes et stimuler leur ardeur au combat (1)

Selon le site [L'Algérie patriotique](#), le retour de ces jeunes femmes, naïves et crédules, embrigadées par les organisations islamistes salafistes tunisiennes pour le jihad du sexe en Syrie (prostitution religieusement licite, prostitution halal), a « engendré » une situation inextricable en Tunisie. Certaines sont rentrées au pays enceintes, d'autres ont déjà accouché d'enfants de père inconnu. Or, la charia impose un déni d'existence à ces enfants car elle ne reconnaît pas la naissance illégitime. Ces enfants n'ont donc ni père, ni nom ni nationalité. C'est un défi lancé au gouvernement tunisien que le sort de ces enfants nés sous X. Comment va-t-il s'y prendre ? s'interroge le site tunisien [Kapitalis](#). Ces mères vivent dans la précarité, peuvent propager des maladies sexuellement transmissibles, peuvent présenter elles-mêmes des

troubles psychiques liés à la guerre et à leur jihad. D'autres encore ont été empêchées de rentrer, d'autres enfin ont même été liquidées par le Front al-Nousra (جبهة النصرة) affilié à Al-Qaeda.



Photo du site *Kapitalis*

Ces naissances illégitimes en temps de guerre ne sont pas exceptionnelles. Mais il faut souligner que c'est la même situation dramatique que connaissent déjà au Proche-Orient des femmes qui ont contracté un mariage de plaisir (نكاح المتعة) (2) où la femme est abandonnée dès que la période brève de ce mariage est terminée. Un CDD du sexe en somme. Ces femmes se retrouvent sans ressources, abandonnées par leur famille, avec un enfant sur les bras qui n'a ni nom ni existence légale. Cette situation se retrouve actuellement chez les centaines de femmes syriennes réfugiées en Jordanie et qui ont été mariées de force à de riches arabes du Golfe. Elles sont dans un dénuement absolu. Elles sont aussi les victimes collatérales du jihad armé en Syrie qui les a contraintes à quitter leur pays.

Le problème auquel doit faire face le gouvernement islamiste tunisien (Frères Musulmans) dirigé par le parti al-Nahda de Rached Ghannouchi, est à la fois dramatique et cocasse. Comment ce gouvernement va-t-il s'y prendre pour contrer et condamner al-Qardawi et indirectement le Qatar alors que ces derniers sont les pères spirituels et financiers des Frères Musulmans en Tunisie et en même temps les commanditaires du

jihad armé en Syrie et du jihad de fornication ?

Bernard Dick

(1)

<http://ripostelaique.com/les-multiples-avantages-du-jihad-de-fornication.html>

(2)

<http://ripostelaique.com/apres-avoir-manifeste-contre-le-mariage-homo-limam-kabtane-defilera-t-il-contre-la-polygamie.html>